

Réf: Dossier 188024

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VEGETAL-PRATIC »

Siège Abidjan, Bingerville, BEIGERVILLE, FEH KESSE
DANS LA CITE FDFP, A 10 M DE LA PHARMACIE NISSI. ,
Lot 57, Ilot 07

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 31/01/2023 , reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 31/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VEGETAL-PRATIC »

Objet : La production, la transformation et le contrôle qualité des produits légaux issus de la biomasse, des forêts et de l'agriculture.

L'intermédiation (Achat et vente).

Import – export et distribution de ces produits.

Recherches scientifiques, technique et communication sur ces produits légaux.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu' à tous objets similaires ou connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, BEIGERVILLE, FEH KESSE DANS LA CITE FDFP, A 10 M DE LA PHARMACIE NISSI. , Lot 57, Ilot 07

Dirigeant(s) M DOUHORE GNAORE YOH TOUSSAINT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01992 du 16/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13724/GTCA/RC/2023 du 16/02/2023

